

FICHE D'INSCRIPTION



ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

IDENTITÉ DE L'ENFANT

Nom : Prénom :
Date de naissance : Sexe : F M
Lieu de Naissance :

VIE SCOLAIRE

Mon enfant est déjà scolarisé : Oui Non
Classe (en 2025/2026) : Ecole :

VIE PÉRISCOLAIRE

Les dispositifs périscolaires ne sont pas déployés dans toutes les écoles (cf. dossier d'inscription)

Il est nécessaire de cocher des jours de présence régulière. Pour toute inscription occasionnelle, ne rien cocher mais contacter par e-mail le service dans les 48h précédant la présence de l'enfant. **Pour un repas le 1er septembre 2025, inscription au plus tard le 25 août.** Pour chaque modification (absence ou présence), vous disposez d'un délai de prévenance de 48 h (avant 12h00, jours ouvrés, hors week-end et jours fériés).

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	À COMPTER DU
GARDERIE DU MATIN * service payant					
RESTAURATION SCOLAIRE * service payant Observation **					
GARDERIE DU SOIR * service payant					
ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES * du CP au CM2					15 septembre 2025
CAR SCOLAIRE MATIN (uniquement pour l'école Jules Verne)					
CAR SCOLAIRE MIDI (uniquement pour l'école Jules Verne)					
CAR SCOLAIRE SOIR (uniquement pour l'école Jules Verne)					

* Non-respect des horaires ou après 3 absences injustifiées : Exclusion de l'enfant.
selon les places disponibles sur chaque site

** Fournir un P.A.I.

OBSERVATIONS OU REMARQUES ÉVENTUELLES

exemple : mon enfant mangera à la cantine une semaine sur deux, mon enfant ne restera à la garderie que les semaines paires..
Pour les écoles hors VLF, veuillez préciser si votre enfant fréquentera le transport scolaire (inscription auprès de la Région).

FOCUS SUR LES GARDERIES

Toute modification de réservation doit être signalée au plus tôt, soit directement auprès de l'agent en charge de la garderie, soit en appelant la mairie siège d'école ou le service éducation jeunesse.



MODALITÉS DE SORTIE APRÈS LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Une seule case à cocher par colonne. En cas de modification exceptionnelle, merci de bien vouloir contacter la mairie siège d'école ou le service éducation jeunesse.	APRÈS LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES **	APRÈS LA GARDERIE DU SOIR	À LA DESCENTE DU CAR (uniquement école Jules Verne)
J'autorise mon enfant à quitter l'école seul(e)			
Mon enfant repartira accompagné d'un responsable légal d'une autre personne*			
Mon enfant restera en garderie du soir			
Mon enfant reprendra le car (uniquement école Jules Verne)			

* Si une personne supplémentaire est désignée durant l'année pour reprendre votre enfant, merci d'en informer le personnel encadrant par un document écrit, daté et signé.
** Les dispositifs périscolaires ne sont pas déployés dans toutes les écoles de la CCVCD (cf. dossier d'inscription).

AUTRES PERSONNES AUTORISÉES

	PERSONNE 1	PERSONNE 2	PERSONNE 3
NOM			
PRÉNOM			
LIEN DE PARENTÉ			
TÉLÉPHONE (obligatoire)			

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Médecin traitant :

Allergie(s) alimentaire(s) : Non Oui* précisez :

Allergie(s) médicamenteuse(s) : Non Oui* précisez :

Allergie(s) autre(s) : Non Oui* précisez :

Contre-indication médicale : Non Oui* précisez :
* fournir dans ce cas un certificat médical ou un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.)

Observations :

J'autorise les encadrants à prodiguer à mon enfant, en cas d'urgence, tous soins nécessités par son état et à le transporter dans un véhicule de secours, jusqu'au service d'urgence le plus proche. OUI NON

DROIT À L'IMAGE

J'autorise Je n'autorise pas

la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der à prendre mon enfant en photo et à publier ces photos sur les publications institutionnelles, le site internet et sur tous les supports ou outils de communication pour l'année 2025-2026.

Cadre réservé à l'administration :